



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24  
(amiante)

Collectif: **Elimination Rapide de l'amiante** Défense des Exposés aux Risques

16bis, impasse du moulin de  
CANSELADE 24100 BERGERAC

TEL 06 88 46 55 33

Mail : [cerader24@wanadoo.fr](mailto:cerader24@wanadoo.fr)

## LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

Sommaire

-----

**Page 1:**  
*éditorial: Défendre tout notre système de sécurité sociale solidaire et intergénérationnel !*

**Page 2:**  
- Réunion régionale de la CAVAM Grande Aquitaine du 18 septembre. .  
- Réunion de la commission « prévention de la CAVAM) du 1<sup>er</sup> octobre 2019  
- Réunion de la commission « dossiers – santé – justice » du 3 octobre 2019 (seulement indiquée)

**Page 3 :**  
- Revoilà le scandale du MEDIATOR : 6 mois de procès  
- LUBRIZOL/ BOUCHILLOU incendies similaires  
- Action du 17 octobre : rappel

**Page 4 :**  
- **Rappel** de notre assemblée de fin d'année du 15 novembre 2019 et de son importance  
- Besoin de plus de prévention quand les constructions sont trop proches des usines.

- **Votre carte 2020 sera à votre disposition à l'assemblée de fin d'année.**

CONSULTEZ NOTRE SITE: Accès

- moteur de recherche puis... site cerader24

-----  
- le blog de la CAVAM : Accès: cavam: le blog numéro 2

### CASSE DE LA SECURITE SOCIALE: **STOP!**

Quand nous disons SECURITE SOCIALE, le gouvernement de MACRON répond PROTECTION SOCIALE ... pas seulement une question de mots! leurs pratiques actuelles suffisent à faire la différence:

- ils vantent la protection sociale ... individuelle par capitalisation (fonds de pensions).
- ils démolissent la sécurité sociale ... par répartition permettant à tous de savoir quand et dans quelles conditions partir)

Et voilà que, pour justifier leurs mauvais coups, ils font renaître le “trou de la sécu” qui annonce de nouvelles difficultés pour l'accès à la santé, aux aides familiales, à la retraite ... etc

Aujourd'hui, restons-en aux retraites que ce soit sur l'âge de départ ou sur la retraite par points avec les ressources réduites qu'elle va générer ( - 30%) ...

**BRUTALEMENT RESUME, Le choix est simple: RETRAITE....**

**- AUBE D'UNE NOUVELLE VIE à l'issue du travail en restant le plus de temps possible en bonne santé (âge et ressources prépondérants)**

**- ANTICHAMBRE DE LA MORT départ très retardé et ressources réduites comme dans les pays totalement libéralisés ...**

**NOUS SOMMES DIRECTEMENT CONCERNES ! AGISSONS !**

Au CERADER 24, nous sommes une grande majorité de retraités ou pré-retraités, Les mesures déjà prises depuis des années nous frappent de plein fouet, Chacun de nous a en mémoire la CSG et les départs de 60 à 62 voire 64 ans ... et les mesures pour après les municipales ... comme celle annoncée par une ministre visant une niche fiscale (voir page 3 sur les niches fiscales)

En retraite, nous subissons déjà lourdement ces reculs sociaux mais pensons également à nos enfants et petits-enfants dont les plus grands ne savent déjà même pas comment ils vont sortir de la vie professionnelle ...

**NOTRE SYSTEME DE SECURITE SOCIALE EST BON** ... il était et reste envié dans le monde entier. On nous dit régulièrement “ il est en déficit” ... mais ce déficit est dû au sous-emploi, à la précarité, dégradant les conditions de travail, de sécurité et de vie de la population laborieuse.

**FINANCER LE MIEUX VIVRE EN ACTIVITE COMME EN RETRAITE**

C'est en PRIORITE obtenir une autre répartition des richesses créées par notre travail hier et par celui de nos enfants aujourd'hui le tout vu solidairement. **Les 200 milliards d'euros distribués aux entreprises** en 2018, cette année et l'an prochain ...etc doivent être remis en cause pour trouver les fonds nécessaires à la satisfaction des besoins de tous !

**C'est pourquoi nous appelons tous nos adhérents et amis à participer aux manifestations décidées par les organisations et associations d'actifs et/ou de retraités pour avancer dans *cet indispensable et réalisable mieux social et humain.***

## LA CAVAM (A) fait le point !

Ce que l'on appelle « la rentrée » c'est pour notre association, le moment de remettre la « machine en route » après une période estivale où les mauvais coups ont continué de pleuvoir. Notamment la retraite attaquée comme jamais, les services publics la santé, les libertés publiques ...



Notre délégation à côté du président de séance F. MESPLEDE (3<sup>ème</sup> à gauche)

Après avoir mesuré l'incidence de ces mesures anti sociales prises par le gouvernement, la CAVAM (A) a donc décidé d'appeler ses adhérents et amis à être dans les manifestations du 24 septembre.

Notre association régionale a pu vérifier sa bonne santé numérique puisqu'entre 2018 et 2019 notre nombre d'adhérents est resté stable.

Et notre activité pour le semestre à venir a été fixée (réunions de commissions « dossiers, santé, justice » et « prévention » session de formation programmées jusqu'à la prochaine réunion plénière de début mars 2020 ... l'idée d'une nouvelle action régionale faisant son chemin dans les débats.

-----

Le 18 septembre la CAVAM nationale tenait bureau pour préparer la tenue du C.A.N. du 17 octobre où il sera beaucoup question des succès remportés tant sur « l'anxiété » que sur la réalisation de l'unité pilote de destruction de l'amiante entrant dans le cadre de notre action pour « la création d'un pôle public d'éradication de l'amiante » ... et de tous les cancérogènes de nos vies.

Le besoin de mieux faire utiliser le blog CAVAM d'informations a été largement examiné et il a été vivement souhaité que chaque association s'adresse aux adhérents pour améliorer ce lien puisque l'abonnement est gratuit et permet de recevoir un message à chaque nouvelle parution d'article.

Accès : [cavam le blog numéro 2](#)  
et ensuite suivre les indications pour vous abonner

## Une équipe au travail sur la prévention

La commission **prévention** de la CAVAM s'est réunie pour préparer la réunion du C.A.N. des 17 et 18 octobre 2019.

3 principaux temps dans les débats

- **l'action aux résultats positifs de notre coordination** aussi bien pour la relance de l'entreprise INERTAM (avec la CGT de MORCENX) que pour la réalisation du pilote de destruction de l'amiante à BERGERAC avec l'objectif de réutilisation de tous les déchets et sans rejets...

C'est un élément de notre volonté de voir créé rapidement un pôle public d'éradication de l'amiante que nous avons transmis aux élus et autorités ...

- la catastrophe de LUBRIZOL à ROUEN qui prouve l'urgence de la mise en œuvre de ce plan et des moyens de tous ordres à mettre en œuvre pour le réaliser... **investir pour la santé ! primordial !** (article à ce sujet page 3)

- Constituer une boîte à outils à l'intention des associations dans laquelle elles trouveraient tous les éléments utiles pour intervenir, aider les gens, de plus en plus nombreux, en quête d'information sur la prévention.

La présence de F. LAFFORGUE de notre cabinet d'avocats permettait d'aborder nos questions en matière de moyens juridiques à faire valoir en appui des démarches que nos associations devront mener.



La commission de la CAVAM chargée de la prévention

-----

### Le 3 octobre 2019 :

La commission « dossiers, santé, justice s'est réunie à Bordeaux pour examiner les évolutions administratives et juridiques de la gestion des dossiers.

Ses travaux seront résumés dans le prochain bulletin mais une chose est sûre : il faudra un suivi des dossiers « ASSOCIATION – VICTIME » très pointu nous reviendrons aussi sur cette nécessité.

## **REVOILA LE MEDIATOR !**

2012 – 2014 des amis nous ont demandés d’agir sur cette dramatique situation ... mais ce n’était pas encore à l’ordre du jour de l’action du CERADER ! Nous nous sommes très vite rendu compte de la similitude de situations pour les malades entre le médiateur et l’amiante et de ce que nous pouvions faire pour les aider avec notre cabinet d’avocats TEISSONNIERE.

**COMME POUR L’AMIANTE ILS  
SAVAIENT MAIS ILS N’ONT RIEN  
FAIT.**

**ET LES GOUVERNEMENTS NON PLUS !**

Comme pour l’amiante, la situation est scandaleuse ! **AMIANTE** : durant des décennies on a laissé empoisonner les gens, beaucoup en meurent encore tout cela **pour des questions de rentabilité** ! Fin de l’utilisation 1997 !

**MEDIATOR** : malgré les dangers avérés révélés par I. FRACHON voilà plus de 10 ans, *ce médicament a été vendu à 145 000 000 de boîtes à 5 millions de personnes ... générant un chiffre d’affaire annuel de 300 millions d’euros ... payés par la sécurité sociale et les mutuelles donc par nous tous ... là encore pour des questions de rentabilité* ! retrait de la vente en 2010 !

Et si c’était tout le système économique actuel qui était en cause ? Qui doit maîtriser la recherche, la production et le contrôle des médicaments ? De leurs effets ?

Au final, nous avons bien fait de transmettre ces dossiers à nos avocats et nous suivrons ces 6 mois de procès avec beaucoup d’attention.

Une amie nous a dit : « **Servier** a reconnu qu’il m’a empoisonné, j’ai une lettre qui le prouve » ... je serai indemnisée ?

**Ma santé et ma vie ont été brisées** et je tiens à ce que ces responsables soient condamnés au pénal pour le mal qu’ils ont fait !

2684 plaignants seront « parties civiles » dont les victimes accueillies par le CERADER 24.



## **LUBRIZOL : ENCORE UN INCENDIE**

**QUI RAPPELLE BOUCHILLOU A BERGERAC  
ET AUSSI PAOLIN...**

Disons d’abord notre solidarité aux salariés et populations qui viennent de vivre cette catastrophe industrielle et notre disponibilité pour nous mettre à leurs côtés pour obtenir la vérité et la justice !

La même situation que nous avons vécue en 2013 avec l’incendie chez BOUCHILLOU montre la répétitivité des situations dramatiques pour le court, le moyen ou le long terme ! **parce que la sécurité des salariés et des populations passe toujours après les considérations de profit ou d’économies.**

Et les médias, pilotés par l’état responsable, minimisent la portée humaine de ces situations allant jusqu’à dire (préfet) qu’il n’y avait « pas de danger »

**Douloureux rappel : 2013-2016**

comme ce fut le cas chez BOUCHILLOU, jusqu’à faire écrire par le procureur de la république de BERGERAC *qu’il décidait d’un NON LIEU car il n’y aurait pas eu de réelle MISE EN DANGER D’AUTRUI* alors que les preuves et les plaintes montrant la responsabilité indéniable, accablante de l’entreprise ... étaient réunies ?

**LUBRIZOL** : Pas de risque grave mais on interdit les récoltes, la cueillette des légumes, la mise au commerce du lait ...etc c’est l’enfumage ... si l’on peut (mal) dire !

Et qui a laissé construire des logements, des écoles auprès de ces usines ... ?

La politique d’économies des entreprises y compris sur la sécurité n’en est que plus coupable et la suppression des CHSCT un outil de moins pour suivre la prévention dans les entreprises ...

Le drame d’A.Z.F. à TOULOUSE n’est pas si loin et montre que les leçons n’ont pas été tirées de cette catastrophe (après BOPHAL en INDE et SEVESO en Italie.

-----

**ACTIONS : A VOS AGENDAS !**

*Pensez à vous inscrire sans attendre le coup de fil de Marc : appelez-le, (ce sera une aide précieuse pour lui) au 05 53 74 12 03*

**17 OCTOBRE 2019** : action au TASS de PERIGUEUX pour des dossiers. **Départ du car de PIQUECAILLOUX à 12h30 et audience à 14h00**

## RAPPEL IMPORTANT :

# GESTION DES DECHETS QUOTIDIENS ET DESTRUCTION DES DECHETS DANGEREUX

(Suite de nos précédentes assemblées de fin d'année)

Ce seront des thèmes de **l'assemblée de fin d'année 2019**, abordés à partir de notre expérience régionale « amiante et autres cancérogènes » et collecte des déchets ménagers dans les perspectives actuelles ?

## **ASSEMBLEE DE de fin d'année de VOTRE ASSOCIATION** **Salle Louis DELLUC à BERGERAC (Piquecailloux)**

**LE VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019**

**accueil à partir de 16h30**  
**début des travaux à 17h30 précises**

- - - - -

*Notre ambition pour ce moment important de la vie de votre association est de vous apporter des éclairages sur des **doléances** car, comme nous,*

***VOUS ETES DIRECTEMENT CONCERNES :***

### ***1 - les déchets en région et dans le département (ordinaires et dangereux ...)***

*Jean Marc **SEGUREL** présentera ce que devrait être le futur pour les particuliers dans la région dès 2020 ... ? Il nous donnera des informations et dira ce qu'avec la CAVAM, nous avons fait prendre en compte dans les discussions régionale ... complétée d'une intervention de **Mr CATHUS** conseiller régional de notre département.*

### ***2 - l'évolution de cette question en France et en Europe, une politique écologique des déchets ?***

*Nous avons pu obtenir la participation de **Madame Michelle DEMESSINE** sénatrice du Nord, bien au fait de ces questions et qui nous l'a prouvé en participant et soutenant la création de la CAVAM en novembre 2016 à LILLE.*

### ***3 - Et quelques mots dans une courte conclusion sur le préjudice d'anxiété ... avant l'apéritif dinatoire clôturant les travaux***

## **BESOIN DE PLUS DE PREVENTION !**

***Surtout quand les habitations sont proches des usines***

Notre ami **René** ancien dirigeant syndical national de la chimie se rappelle la bataille menée dans l'entreprise où il travaillait (la raffinerie Shell de Petit Couronne). A 100 mètres de l'unité de gaz de la raffinerie, fut construite une école maternelle et primaire !

### **Qui avait laissé faire une telle édification ... ?**

Heureusement, il n'y a jamais eu d'explosion dans cette unité ... mais rien qu'en se souvenant de cette situation ... comparée à LUBRIZOL aujourd'hui ... !



Votre  
carte 2020  
sera  
disponible  
à cette  
assemblée